

**Comité de l'agriculture
Session extraordinaire
Sous-Comité du coton**

COTON

NOTE D'INFORMATION DU SECRÉTARIAT¹

Addendum

Le présent document contient une réponse additionnelle du Pérou au questionnaire sur l'évolution récente des politiques concernant le coton, distribué le 10 septembre 2019, et doit être lu conjointement avec l'annexe 4 du document TN/AG/GEN/34/Rev.11/Add.1-TN/AG/SCC/GEN/13/Rev.11/Add.1, distribué le 11 novembre 2019.

Réponse du Pérou

I. Accès aux marchés

Le Pérou n'a apporté aucun changement à ses politiques liées au coton pour ce qui est de l'accès aux marchés.

II. Soutien interne

Programme de financement pour le coton

1. Description du programme

Programme de financement qui contribue à l'amélioration de la compétitivité du coton péruvien et à la relance de la chaîne de production du coton, grâce à l'octroi de prêts remboursables aux petits producteurs de coton admissibles membres d'organisations de producteurs des vallées de Pisco, Ica, Chincha, Cañete et Santa.

2. Objectif

Octroi de crédits pour financer la culture du coton, c'est-à-dire l'acquisition d'intrants (semences, engrais et produits agrochimiques), les machines, la main-d'œuvre, les frais administratifs et l'assistance technique.

3. Bénéficiaires

Ce programme bénéficie aux petits producteurs de coton des vallées de Pisco, Ica, Chincha, Cañete et Santa par l'intermédiaire d'organisations de producteurs (coopératives et/ou associations

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice des positions des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC. Il a été établi uniquement à des fins d'information et n'entend pas donner une interprétation juridique faisant autorité ou officielle des dispositions des Accords de l'OMC en général ou en rapport avec une quelconque mesure mentionnée dans le présent document.

formellement constituées), qui fournissent également des services de gestion commerciale et d'assistance technique.

4. Durée

Le programme couvre la période de novembre 2018 à octobre 2019, suivant les périodes de semailles et de récolte de chaque vallée.

5. Forme de l'avantage

Le Programme de financement temporaire pour les intrants agricoles, financé au moyen des ressources du Fonds AGROPERU par l'intermédiaire d'AGROBANCO, est destiné à financer l'achat d'intrants (semences, engrais et produits agrochimiques), les services (main-d'œuvre, machines et eau), l'assistance technique et le soutien technique en matière de gestion pour aider les organisations de petits producteurs des vallées de Pisco, Ica, Chincha, Cañete et Santa.

Le taux préférentiel pour les producteurs de coton est un taux effectif annuel de 12% applicable pendant une période pouvant aller jusqu'à neuf mois pour la variété Tanguis et jusqu'à sept mois pour les variétés Hazera et IPA-59. Le taux d'intérêt moratoire appliqué dans le cadre de ce programme est de 16% pour toutes les variétés.

Le budget affecté au programme est de S/. 5 000 000,00 (cinq millions de nouveaux soles), répartis comme suit:

Tableau n° 1: Affectation du budget

Catégorie	Montant affecté (S/.)	Pourcentage (%)
1. Financement pour la campagne	4 750 605,00	95,01%
2. Dépenses de fonctionnement du programme et incitations pour les assistants techniques	249 395,00	4,99%
MONTANT TOTAL AFFECTÉ	5 000 000,00	100%

Source: Direction du financement et de l'assurance agricoles, sur la base du Programme de financement pour la campagne cotonnière 2019/20 – Fonds AGROPERU, Agrobanco.

Le montant du financement s'élève à 4 300,00 nouveaux soles par hectare, pour une superficie maximale de quatre (4) hectares par producteur, répartis comme suit:

Tableau n° 2: Répartition du financement par hectare

Catégorie	Montant (S/.)
Intrants: semences, engrais, produits agrochimiques	4 110,00
Services: main-d'œuvre, machines et eau	
Assistance technique	140,00
Soutien technique en matière de gestion	50,00
TOTAL	4 300,00

Source: Direction du financement et de l'assurance agricoles, sur la base du Programme de financement pour la campagne cotonnière 2019/20 – Fonds AGROPERU, Agrobanco.

III. Concurrence à l'exportation

Le Pérou n'accorde pas de subventions à l'exportation des produits agricoles, y compris du coton.